

Une plate-forme pour louer son stationnement

Page modifiée le lundi 15 avril 2024 • Données Le Mans Métropole

Le Mans Parkings partagés est une nouvelle plate-forme ouverte à tous pour la location et la mise en location de stationnements privés ou publics.



© Ville Le Mans

Besoin de louer une place de parking ? Vous disposez d'un stationnement inoccupé et souhaitez le louer ? **Rendez-vous sur une nouvelle plate-forme en ligne : www.lemansparkingspartages.fr**

Mise en place grâce à un partenariat entre **Le Mans Métropole, Cénovia Park et Le Mans Métropole Habitat**, cette offre supplémentaire et complémentaire de stationnement s'adresse à tous : habitants de la métropole et d'ailleurs. Les particuliers, les entreprises et les copropriétés qui mettent leur(s) place(s) de stationnement(s) à la location bénéficient ainsi d'un complément de revenu. Les propriétaires qui mettent leur stationnement en location peuvent fixer librement leurs prix. La durée de location est variable : un jour, un week-end, une année...

"Près de 20 % des emplacements de nos parkings souterrains sont vacants. Ce dispositif permet de **rationaliser les places disponibles** et de rendre service aux habitants qui n'en disposent pas", indique Stéphane Le Foll, maire du Mans. "Nous prendrons contact avec l'ensemble des autres bailleurs sociaux pour établir le nombre de places libres."

"Ce dispositif est déjà mis en œuvre à Strasbourg. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable", souligne Loïc Sévin, directeur de Cénovia.

Le Mans Métropole Habitat et Cénovia ont signé une première convention de location de six emplacements dans un parking de l'office public de l'habitat de Le Mans Métropole situé 2 bis, boulevard Oyon. Cénovia est locataire de ces emplacements de parkings et assure leur location auprès de clients temporaires.

"Lors des grands événements et des temps de forte présence d'automobilistes dans la ville, cette offre répondra en partie aux difficultés de stationnement, aux abords du circuit en période de course des 24 Heures du Mans par exemple", ajoute Stéphane Le Foll.